

Commission Restaurant – 28 mars 2017 -18h00
Restaurant Scolaire« Le Grain de Sel »

Présents:

Pascal Goriaux, Olivier David, Valérie Bernabé
Alexandre Parnet, (représentant école Saint-Martin)
Nathalie Le Faucheur (représentante des parents d'élèves PJH)
Laurent Gueguen (représentant des parents d'élèves JYC)
Valérie Brizard (représentant des parents d'élèves ST Martin)
Phillipe Hostiou
Céline Aubry (Association Accueil et Loisirs)
Angéline Bourges, Jean Paul Auffray (représentants le restaurant grain de sel)

Excusés : Gérard Bazin, Sandrine Porée, Gilles Riefenstahl ,Katell Bazin, Véronique L'Huissier Rochard, Sébastien Guéret

Ordre du jour :

1. Bilan depuis la réunion du 17/10/16
2. Point sur la mise en place du portail « les parents services »
3. Proposition de modifications du règlement intérieur
4. Questions diverses.

1- Bilan depuis la réunion du 17/10/16

A - Point sur le personnel :

Remplacement de Monique Colas par Gwénaelle Bijot recrutée au 01/01/17.

Remplacement de Jocelyne Huet par Lila Le Nerse recrutée au 01/01/17.

Remplacement C.Tatard : nouvelle contractuelle (au 20/03/17) : Amandine Perrin .

Pas de nouvelles de Kévin Tournadre quant à son retour ou non à son poste de second de cuisine.

Retour de Hélène Colas le 23/11/16 suite à son congé maternité.

B- Menus à thèmes. Proposés tous les 15 jours.

Menu Végétarien au retour des vacances d'avril. Espérons que le prochain aura plus de succès que le dernier.

Menus sur les émotions pour la semaine enfance jeunesse. Création de gâteaux représentant des smileys

Porte ouverte le 13/05/17

C – Seniors

10 seniors en moyenne à venir déjeuner au restaurant municipal chaque mercredi.

D - Point achat : en attente vote du budget le vendredi 31/03.

Remarque : La rédaction de ce compte rendu étant réalisée au lendemain du vote du budget, nous sommes maintenant en mesure de valider l'ensemble des propositions budgétaires.

2- Point sur la mise en place du portail « les parents services »

Depuis le jeudi 3 novembre 2016, les familles Macériennes bénéficient d'un nouveau service en ligne, simple, souple et personnalisé mais obligatoire : "les parents services".

Il permet aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) au restaurant scolaire, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les écoles n'ont donc plus à gérer le pointage des repas.

Par contre, un pointage est toujours réalisé à l'entrée du restaurant, par Yann Royer, car il y a toujours un écart entre le nombre d'inscrits le nombre de présents.

L'absence d'inscription pose un problème de sécurité et de responsabilités puisque si un enfant ne vient pas au restaurant on ne le saura pas s'il n'y a pas été inscrit.

Cela pose également un problème d'organisation en cuisine (gaspillage).

Le 24/02/17, le CM a donc décidé de pénaliser financièrement les parents qui n'inscrivent pas leur enfant sur le portail famille.

Un tarif à hauteur de 6,23 € (prix de revient d'un repas) sera donc appliqué à partir du 01/03/17 pour le repas des enfants présents le midi mais non-inscrits.

Une copie de la délibération a été envoyée à tous les parents.

Depuis, les chiffres correspondent beaucoup plus à la réalité.

Autres problèmes rencontrés : **les inscrits mais non présents** : les parents ne pensent pas à procéder à la désinscription. Dans ce cas, le prix du repas est facturé.

Sauf :

1- En cas de maladie (5 jours pour donner le certificat médical).

2- En cas de sortie scolaire. Nous décochons pour les parents.

AUTRES POINTS :

- Sur la fiche de renseignements pour l'année scolaire 2017/2018, les parents pourront indiquer leur souhait d'inscrire leur enfant à déjeuner chaque jour de l'année scolaire (LM ;JV).

- Les attestations de quotient familial ne sont pas acceptées en cours d'année.

- Demande de certains parents de reculer l'heure limite d'inscription sur le portail famille.

Il faut savoir que 7h00 est un horaire très souple par rapport à de nombreuses communes,

ou collèges qui imposent l'inscription 1 semaine à l'avance voire beaucoup (sans remboursement possible).

Cet horaire permet en effet au chef cuisinier de préparer le bon nombre de repas, dans de bonnes conditions et d'éviter le gaspillage.

3- Proposition de modifications du règlement intérieur

En attente de validation par le conseil municipal.

4- Questions diverses

Seuil minimum pour ouverture du restaurant pendant les vacances : 30 enfants + adultes.

Au vu des effectifs des vacances de Noël, cela aurait fait une ouverture du restaurant scolaire de 5 jours /10 jours.

Céline Aubry indique que le seuil est de 10 à Vignoc.

A SAVOIR :

Prix revient total 2016 d'un repas : 5,69 €

Prix vente moyen : 3,56 €

Subvention communale par repas : 2,13 €

Nombre de repas en 2016 : 80 311

CALCUL Charges / recettes – vacances de Noel

Coût alimentaire	800
Charges électricité+eau	1 025
Produits entretien	190
Charges de personnel	1 050
TOTAL CHARGES	3 065
TOTAL RECETTES	1 900
3,56 x 533 enfants	
SOLDE (juste en comptant les charges principales)	-1 165

Au vu des chiffres, on comprend bien qu'il faut recevoir un minimum d'enfants pour limiter les coûts de fonctionnement du restaurant.

De plus, il faut noter au niveau des commandes :

- Conditionnement : par 5 kg ou par 50 portions au minimum
- Frais de port pour un minimum de commande

- Application des mêmes produits et des mêmes doses pour les produits d'entretien.
- Les petites quantités nous obligent à nous fournir dans les commerces de la commune, ce qui n'est pas autorisé au vu de la réglementation en vigueur dans la restauration collective.

- Mr Gueguen et Mr Hostiou s'interrogent sur la possibilité d'avoir une application iPhone ou Android ?

Réponse de Mescalito : Application ou site web : même chose au niveau ergonomique donc cela aurait relativement peu d'intérêt. L'application portail famille est simple donc pas d'utilité d'avoir une application.

- Mme Le Faucheur se demande si les parents garderont le même mot de passe et identifiant l'année prochaine.

Réponse de Mescalito : oui, tout le temps

- Mr Parnet souhaite signaler un problème de surveillance sur le trajet allant vers l'école St Martin, le long de la classe de Mireille Georgeaux.

Information à transmettre à Sébastien Guéret pour qu'il indique aux animateurs d'être plus mobiles sur cette zone ouverte.